

Plan INFRA 2024

Comité directeur des 23 et 24 avril 2021

Document de travail



Sommaire

- 1. Présentation**
- 2. Financements**
- 3. Avancement**
- 4. Feuille de route**

1. Présentation

Labellisation



- Le label FFBB INFRA valorise la qualité de l'équipement adapté aux nouvelles pratiques du basket (3x3 et VxE). Il incite les collectivités territoriales, maîtres d'ouvrage, à choisir des solutions préconisées par la FFBB. Il récompense les efforts des porteurs de projets, publics ou privés, de rénovation ou de construction de terrains de basket, dotant ainsi les clubs d'un atout supplémentaire pour de nouveaux joueurs.

Financement



- Le label FFBB INFRA déclenche éventuellement une participation financière de la FFBB à travers son fonds fédéral INFRA 2024 et tout autre financement que la FFBB aura obtenu, via des conventions signées avec des partenaires publics ou privés.
- La FFBB adapte ses actions aux spécificités de chaque territoire en métropole ou en outre-mer sur des territoires urbains (métropoles, QPV) mais également sur des territoires ruraux (ZRR)

Développement



- Le Plan INFRA 2024 est co-construit avec les collectivités territoriales, afin que de nouveaux pratiquants trouvent en accès libre (tout public) ou contrôlé (clubs, comités ou ligues) des espaces dédiés, neufs ou rénovés, un lieu de pratique du basket sous toutes ses formes.

2. Financements

- **LABEL INFRA FFBB, 3 critères :**

- Critère 1 : Projet club affilié ou collectivité territoriale
- Critère 2 : Equipements extérieurs, uniquement dédiés à la pratique du basketball
- Critère 3 : Respecte l'esprit de la plaquette Plan INFRA FFBB
- Une procédure de labellisation



- **FOND FEDERAL, critères cumulatifs de mobilisation :**

- Critère 1 : Attribution du LABEL INFRA FFBB
- Critère 2 : Equipement prêt à recevoir l'aide fédérale : **2 000€ / Terrain**
- Critère 3 : Réserve financière disponible



Accord cadre Agence Nationale du Sport - FFBB

Porteurs de projet : CT & groupements, fédérations & groupements, associations sportives affiliées, GIP Sport

Type de projets : terrains de Basket 3x3 en accès libre (couverts ou non, éclairés ou non).

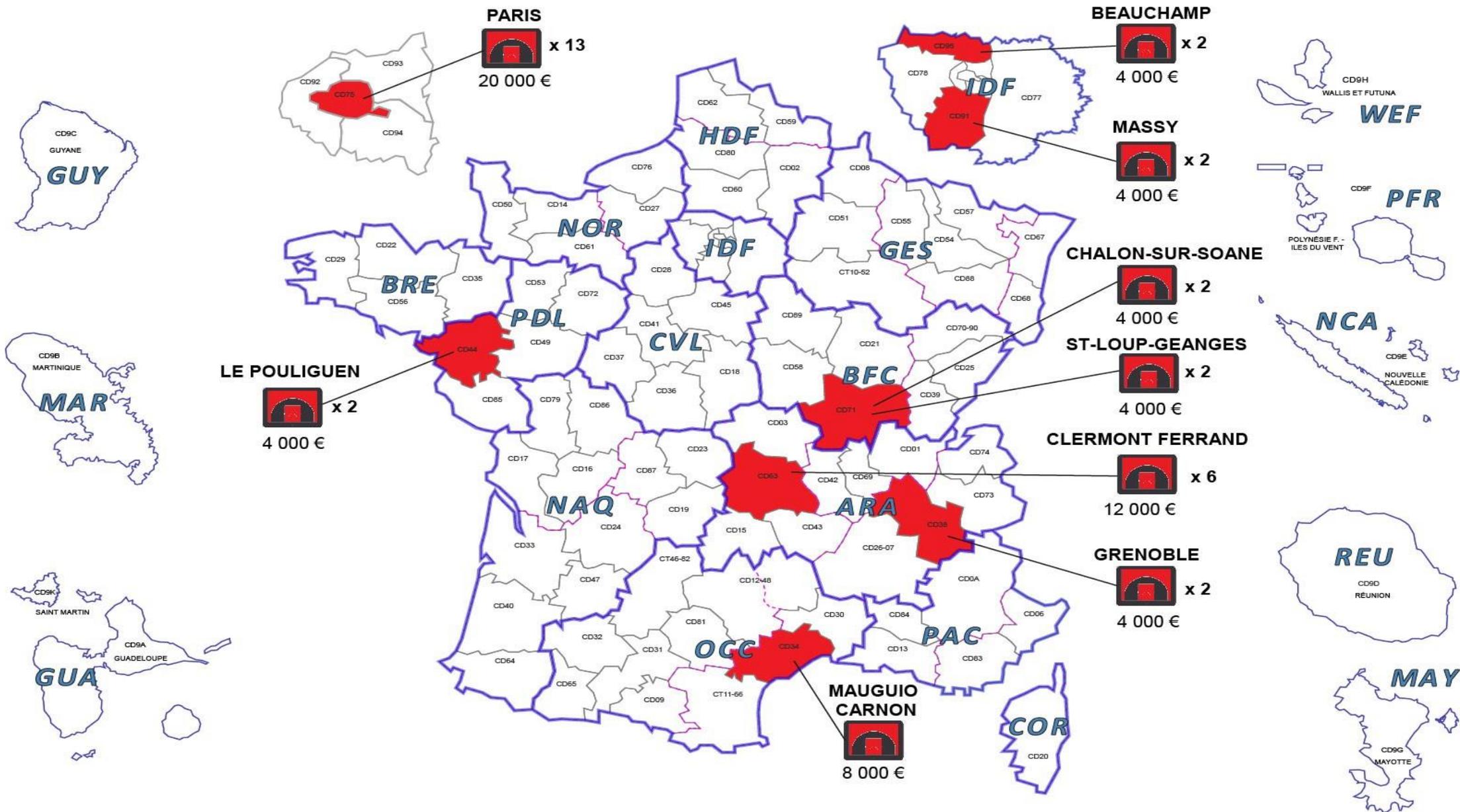
Critères cumulatifs : Métropole et Outre-mer, ZRR, QPV, territoires identifiés comme carencés.

Taux d'intervention et seuils : **50% maximum**, seuil plancher de subvention à **10 000€** et plafond subventionnable à **200 000 € HT**.

**Autres partenaires FFBB, publics ou privés,
selon les territoires, les opportunités et les
conventions en cours.**



3. Avancement

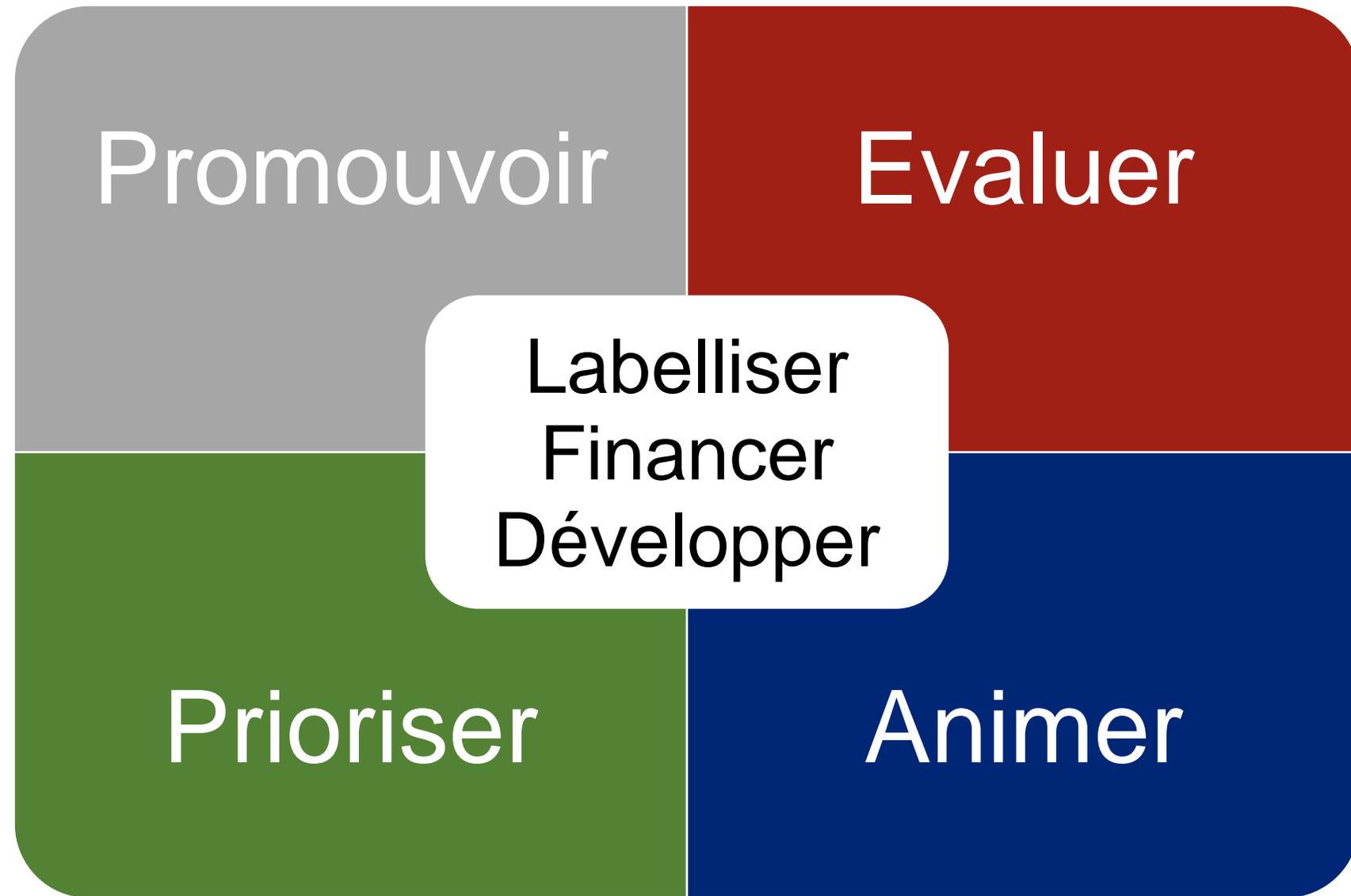


Exemples de terrains soutenus dans le cadre du plan INFRA 2024

- Ville de Beauchamp (95)
- Agglomération de Châlon sur Saône (71)
- Ville de Mauguio-Carnon (34)



2. Feuille de route



1- Assurer la **promotion** du plan INFRA 2024 auprès des structures, des clubs, des collectivités territoriales et leurs réseaux afin de développer la pratique du basket-ball sur l'ensemble du territoire national.

2- Le cas échéant, en cas de nécessité, **prioriser** les dossiers en fonction de critères d'intérêts géographiques, techniques, sportifs, évènementiels ou financiers.

3- Assurer l'**évaluation** technique et administrative des dossiers en vue de leur validation par le Bureau Fédéral FFBB, mettre en œuvre les financements dédiés puis suivre les projets jusqu'à leurs achèvements par les maîtres d'ouvrages.

4- En lien avec les structures et les clubs locaux, mettre en place des **activités** de pratique fédérale du basket-ball sur les terrains soutenus par la FFBB dans le cadre du plan INFRA 2024.

5- Mettre en œuvre un observatoire annuel de l'**animation** des terrains soutenus dans le cadre du plan INFRA 2024.





FFBB

FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
BASKETBALL



3X3  FFBB

TEAM
FRANCE
BASKET



FFBB
CITOYEN

